



Le Président, à

Mesdames et Messieurs les membres
du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Archamps, le 10 décembre 2024

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil communautaire qui aura lieu le

LUNDI 16 DECEMBRE 2024 à 20h30

au siège de la Communauté de Communes
(Bâtiment Athéna - Amphithéâtre Orjobet - rez-de-chaussée)

L'ordre du jour sera le suivant :

I. Constatation du quorum

II. Désignation d'un secrétaire de séance

III. Information / débat

1. Rapport d'activité 2023 du Pôle métropolitain du Genevois français

2. Bilan de la Petite enfance

IV. Actualités de la Communauté de Communes du Genevois

V. Compte-rendu des représentations : SIVALOR, SIGETA, SMAG, Pôle métropolitain du Genevois français, GLCT Transfrontalier, EPF 74, GLCT Transports, Association des Maires de Haute-Savoie, Office de Tourisme Monts du Genevois, Syane

VI. Compte-rendu des travaux du Bureau communautaire et des décisions du Président

VII. Délibérations

1. Finances

1.1. Décision modificative 2024 – Budget Principal

1.2. Approbation du montant des attributions de compensation définitives 2024

1.3. Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2025 – Budget Principal

1.4. Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2025 – Budget annexe Régie eau

1.5. Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2025 – Budget annexe Régie assainissement

1.6. Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2025 – Budget annexe Tramway

- 1.7. Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2025 – Budget annexe ZAE
 - 1.8. Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2025 – Budget annexe ZAC de Cervonnex
 - 1.9. Approbation de la convention de partage de fiscalité entre la Communauté de Communes du Genevois, la Commune d'Archamps et le Syndicat Mixte d'Aménagement et du Genevois
 - 1.10. Approbation de la convention pour l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dans le quartier prioritaire de la politique de la ville Saint-Georges/Route de Thairy de la commune de Saint-Julien-en-Genevois
2. Ressources humaines
 - 2.1. Approbation de la création d'un emploi – Budget Principal
 3. Eau
 - 3.1. Approbation des tarifs de vente en gros d'eau potable pour l'année 2025
 - 3.2. Approbation des tarifs de la redevance d'eau potable pour l'année 2025
 - 3.3. Approbation des tarifs de la redevance de l'Agence de l'eau pour la consommation d'eau potable et de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025
 - 3.4. Approbation de la convention relative à la protection, à l'utilisation, à la réalimentation et au suivi de la nappe souterraine franco-suisse du Genevois
 4. Assainissement
 - 4.1. Approbation du bordereau des prix unitaires des prestations d'assainissement et de la participation pour le financement de l'assainissement collectif pour l'année 2025
 - 4.2. Approbation des tarifs de la redevance d'assainissement pour l'année 2025
 - 4.3. Approbation des tarifs de la redevance de l'Agence de l'eau pour la performance des réseaux d'assainissement collectif pour l'année 2025
 5. Petite enfance
 - 5.1. Approbation du contrat de réservation de la micro-crèche située dans le programme immobilier « La Fermette » à Chênex
- VIII. Divers

Le Président,
Florent BENOIT

